



# INFO-PARENTS

## Semaine du 9 septembre 2024



### TABLE DES MATIÈRES

Informations-école
1. Actualité de l'IB septembre 2024
2. Règles de vie 2024-2025
3. Rappel: Changements de fin de journée
4. Information: En cas de pluie à la fin de journée
5. Information: Délais courriel
6. Assurance accident
7. Horaires pour les arrivées des élèves le matin sur la cour d'école
8. Circulation dans la ruelle
9. Stationnement service de garde DLT

#### 1. [Actualité de l'IB septembre 2024](#)

En vedette au mois de septembre : J'utilise mon ESPRIT DE RECHERCHE!

L'esprit de recherche stimule la curiosité chez les enfants.

Comment développer cette aptitude à la maison?

Merci de prendre connaissance de notre [Actualité IB](#) de septembre pour accompagner votre enfant à la maison.

#### 2. Règles de vie 2024-2025

En ce début d'année scolaire, la direction, la psychoéducatrice et la TES circulent dans les classes pour expliquer et pratiquer les règles de vie avec les élèves. Comme parent, merci de prendre un moment avec votre enfant pour lire et discuter avec lui des règles de vie de l'école. Celles-ci sont disponibles dans un duo-tang version papier pour le préscolaire, 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> cycle. Pour les élèves du 3<sup>e</sup> cycle, elles se retrouvent dans l'agenda. Merci aux parents et aux élèves de signer le document. Les règles de vie sont aussi disponibles sur notre site web : [Édifice Des Forge](#) [Édifice De la Terrière](#)

Merci de collaborer avec nous à respecter les règles de vie afin que l'école soit un milieu de vie où les élèves se sentent bien et en sécurité dans une atmosphère harmonieuse et respectueuse.

#### 3. Rappel: changements de fin de journée

Nous vous rappelons qu'en cas de changement d'horaire pour votre enfant à la fin de la journée (autobus vs service de garde ou parent qui vient récupérer l'enfant), le matin, un message dans l'agenda ou le cahier de communication est le meilleur moyen d'informer l'enseignante de votre enfant. Sinon, un appel au secrétariat **avant 10h le matin** peut être fait. Comme mentionné dans le document « **Collaboration école-famille** », après 10h, les demandes de changement ne sont pas acceptées. Merci de votre collaboration.

#### 4. Information: En cas de pluie à la fin de journée (enfants et parents/marcheurs)

Lors des jours de pluie, les enfants qui quittent avec leurs parents à la fin de la journée sortent à la cloche, à 15h44. Donc, veuillez prévoir des bottes d'eau ou un parapluie, selon la météo.

#### 5. Information: Délais courriel

Le travail quotidien des enseignants se fait en présence de votre enfant. L'enseignant n'est pas disponible pour répondre à un courriel à tout moment de la journée. Merci de considérer un délai de 24h à 48h quand vous écrivez un courriel à un enseignant. Si vous souhaitez communiquer une information **urgente**, veuillez téléphoner au secrétariat. La secrétaire transmettra le message à l'enseignante concernée. Si vous avez un changement d'horaire le matin même, merci d'écrire dans l'agenda ou le cahier de communication.

#### 6. Assurance accident

Veuillez prendre connaissance de [cet avis](#) concernant les incidents pouvant survenir dans un établissement scolaire. Il est de la responsabilité de chaque parent d'assurer son enfant pour tous les incidents où la preuve de responsabilité du CSS ne serait pas établie.

## 7. Horaires pour les arrivées des élèves le matin sur la cour d'école

- Élèves qui fréquentent le service de garde : **7h15 à 8h25**
- Élèves qui sont transportés par leur parent sans service de garde : **8h10 à 8h25**

Les élèves qui arrivent par autobus ont accès à une surveillance à compter de 7h45 sur la cour d'école. Comme il y a un seul surveillant par cour d'école, **cette surveillance est limitée seulement aux élèves qui sont dans le transport scolaire.**

Pour la sécurité de vos enfants, merci de respecter cette règle.

Si l'arrivée entre 8h10 et 8h25 est difficile pour votre horaire, vous pouvez inscrire votre enfant au service de garde le matin en contactant Sonia Belle-Isle [sdg-epei@csscdr.gouv.qc.ca](mailto:sdg-epei@csscdr.gouv.qc.ca) ou vérifier si celui-ci a droit au transport scolaire.

## 8. Circulation dans la ruelle

Pour assurer la sécurité des élèves, **il est interdit de circuler en voiture dans la ruelle adjacente aux écoles DLT et DF** pour reconduire les enfants entre **7h55 et 8h30** ainsi qu'entre **15h40 et 16h00**, tout comme **l'indique notre pancarte.**

Les enfants accompagnés ou non de leur parent doivent se rendre dans leur cour d'école respective en empruntant la ruelle **à pied** pour l'arrivée et le départ.



## 9. Stationnement service de garde DLT

**Seuls les parents dont l'enfant est inscrit au service de garde le matin** peuvent utiliser le débarcadère du SDG pour se stationner le matin.

**Seuls les parents dont l'enfant est inscrit au service de garde à la fin de la journée** peuvent utiliser le débarcadère du SDG pour se stationner à la fin de la journée.

Merci de respecter cette règle indiquée sur la pancarte à l'entrée du stationnement.



Nous vous remercions de votre précieuse collaboration,

Nous vous souhaitons une agréable semaine!

L'équipe de direction